AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C2062
FR0000124141-FS0840

17 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 déembre 2015, la société par actions simplifiée Groupe Industriel Marcel Dassault[1] (GIMD) (9 rond-point des Champs-Elysées Marcel Dassault, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 décembre 2015, par suite d'une cession d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir 28 009 551 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et des droits de vote de cette société[2].

———

[1] Contrôlée par la famille Dassault.
[2] Sur la base d'un capital composé de 562 301 801 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.